

Ville d'Allauch

Déclaration de conformité au RGAA

Introduction

Cette page n'est pas une page d'aide, mais une déclaration de conformité au RGAA 3 2017 qui vise à définir le niveau général d'accessibilité constaté sur le site, conformément à la réglementation. La publication de cette page de déclaration est obligatoire pour être conforme au RGAA version 3 2017. Pour une aide relative à la navigation et aux aménagements particuliers du site, visitez la [page d'accessibilité](#). La déclaration de conformité du site de la ville d'Allauch a été établie le 11 février 2019. La version du RGAA utilisée pour réaliser les tests est la version 3 2017.

Identité du déclarant

Mairie d'Allauch
1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- > HTML 5
- > CSS
- > Javascript
- > PDF

> CMS Typo3

Agents utilisateurs et technologies d'assistance utilisés pour vérifier l'accessibilité des contenus

Base de référence

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

Base de référence utilisée pour vérifier la compatibilité avec l'accessibilité

AGENT UTILISATEUR	TECHNOLOGIE D'ASSISTANCE
Firefox 65	NVDA 2018.4.1
Internet Explorer 11	JAWS 18
Safari OSX	VoiceOver

Autres outils :

- > Color contrast analyser
- > Extension Web developer pour Firefox
- > Extension Web developer pour Chrome
- > Valideur du W3C

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- > [Accueil](#)
- > [Contact](#)
- > [Accessibilité](#)
- > [Plan du site](#)
- > [Page de recherche](#)
- > [Page de contenu](#)

Résultats des tests

Contenus non accessibles

Un audit du site, réalisé par un prestataire externe, révèle un bon niveau (97.9%) de conformité aux critères du RGAA de niveau simple A et double A (AA), à l'exception des points suivants :

Page d'accueil

- > Dans les publications, le document en téléchargement n'est pas accessible.

Page de contenu

- > Une alternative d'image n'est pas correcte.
- > Un paragraphe est utilisé à la place d'une balise de titre.
- > Une liste d'éléments n'est pas correctement structurée.
- > Les informations de consultation d'un fichier en téléchargement ne sont pas indiquées.
- > Un document en téléchargement n'est pas accessible.

Droit à compensation

Dans l'attente d'une mise en conformité totale, vous pouvez obtenir une version accessible des documents ou des informations qui y seraient contenues [en nous envoyant un courriel](#) en indiquant le nom du document concerné et/ou les informations que vous souhaiteriez obtenir. La ville d'Allauch vous transmettra les informations demandées dans les plus brefs délais.

Amélioration et contact

Vous pouvez nous aider à améliorer l'accessibilité du site en nous signalant les problèmes éventuels que vous rencontrez. Pour ce faire, [envoyez nous un courriel](#).

Défenseur des droits

Si vous constatiez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous le signaliez à la ville d'Allauch et que vous ne parveniez pas à obtenir une réponse rapide, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances à :

Le défenseur des droits
7 rue Saint-Florentin 75409 Paris cedex 08
Téléphone : 09 69 39 00 00

[Contacter le défenseur des droits via le formulaire en ligne](#) .

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h